



atge.fr – atge@atge.fr

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 25/09/2021 À SUAUX (16)

Assistaient à cette 40^{ème} Assemblée Générale (cf. photo ci-dessous) :



Excusés : Denis Constant & Cathy, Dona & Frédo Tersiguel, Eric et Chantal Pichon et Philippe Carpentier et Maddy

1 – Rapport moral de la Présidente :

Après avoir remercié l'assemblée pour sa présence à ce 40^{ème} anniversaire de l'ATGE (JO de mars 1981), elle retrace rapidement les grands moments et les diverses actions qu'a menées l'association depuis sa création : bourse de l'emploi, promotion du DUT Génie de l'Environnement, regroupement avec les autres IUT ayant l'option G.E., organisation de stages de formation continue (action qui se poursuit aujourd'hui avec BIOTEC à Lyon), organisation de séjours découverte de l'environnement (action qui se poursuit aujourd'hui).

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire dès le mois de mars. Cela a entraîné 2 annulations de sorties thématiques : le weekend au Mont Dore en mars et la semaine de randonnée en Sardaigne en avril. En revanche, nous avons pu réaliser la semaine de randonnée dans le Jura du 4 au 11 juillet où nous avons pu retrouver Denis Constant et sa compagne Cathy pour 2 journées. L'assemblée générale a pu se dérouler chez Nicole & Daniel à Chez Polet en Vienne en septembre.

Chantal précise que le partenariat avec BIOTEC est toujours aussi actif et en 2020 encore 19 stagiaires ont participé à la session organisée en juin. On a remarqué que depuis que l'ATGE était référencée au Datadock il y avait beaucoup moins d'impayés. Ce qui est plutôt encourageant.

A ce titre, Charles précise que Datadock va disparaître en 2022 pour être remplacé par Qualiopi. Une explication plus en détail est consultable sur le lien suivant :

<https://certifopac.fr/qualiopi/actualites/datadock/>.

Enfin, à l'occasion du 40^{ème} anniversaire de l'ATGE, Chantal annonce qu'une petite surprise sera remise à chaque participant.

Le rapport moral de la Présidente est approuvé à l'unanimité.

2 – Rapport financier

Le Trésorier n'ayant pu se libérer pour cette Assemblée Générale, c'est la Présidente qui a présenté le rapport financier de l'ATGE pour l'année 2020. Les tableaux pour analyser en détail les finances de l'association ont été portés en annexe.

Les chiffres clés :

- Le compte des opérations laisse apparaître un déficit de 2730,68€ essentiellement dû à la sortie Jura (-1443,32€), les frais généraux (-1290,43€) et le stage Berges de juin (-263,34€)
- Le compte de résultats lui ne montre un déficit que de 782,18€ dû à des ajustements de paiements liés au stage Berges
- Le bilan 2020 est de 21879,48 € avec une disponibilité en banque de 17379,48€ au 1^{er} janvier 2021

Globalement, l'ATGE se porte financièrement bien.

Les faits marquants en 2020 sont la résiliation de la ligne fixe Orange de l'ATGE. L'abandon progressif de l'ordinateur de l'association qui arrive en fin de vie. Il est décidé de ne pas réinvestir dans une nouvelle machine.

Le rapport financier du Trésorier est adopté à l'unanimité.

3 – Les élections

Aujourd'hui le Conseil d'administration se compose comme suit : Chantal Clément (Présidente), Béatrice Valette, Françoise Massire, Didier Thomas (Trésorier), Bruno Bejon, Patrice Thouvenin, Jean-Pierre Argoud et Charles Casanova (Secrétaire).

Dans les statuts de l'association (portés en annexe), il est mentionné :

***ARTICLE 9** : L'association est dirigée par un Conseil d'Administration dont chaque membre est élu pour trois ans lors de l'Assemblée Générale.*

Le Conseil d'Administration est renouvelé chaque année par tiers.

En cas de vacance de poste, le Conseil d'Administration peut provisoirement nommer un adhérent pour le pourvoir.

Le remplacement définitif fait partie de l'élection lors de la plus prochaine Assemblée Générale.

Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

Chaque année, à l'issue de l'Assemblée Générale, ou lors de la plus prochaine de ses réunions, le Conseil d'Administration désigne parmi ses membres :

- *Un président*
- *Deux vice-présidents*
- *Un secrétaire*
- *Un trésorier*
- *Un trésorier adjoint*

Le mandat d'un président ne peut être reconduit de plus de deux exercices, soit un maximum de trois années consécutives de présidence.

Il est signalé que l'article 9 n'est plus au goût du jour et qu'il serait souhaitable de modifier les statuts de manière à les rendre plus actuels en fonction du nombre d'adhérents à l'association et des tâches plus légères qu'accomplit l'ATGE. Il est fort possible qu'un rafraîchissement global des statuts soit nécessaire.

La composition du Conseil d'Administration actuel sera conservée jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire de 2022.

Concernant le bureau, Chantal, la Présidente, souhaitait laisser sa place de présidente mais personne dans l'assemblée ne s'est proposé pour la remplacer. Chantal demeure, pour encore une année, la Présidente de l'ATGE. Didier Thomas, Trésorier et Charles Casanova, Secrétaire souhaitent conserver leur poste.

A l'unanimité ces décisions sont adoptées par l'assemblée.

4 – Les sorties proposées en 2022

Comme en 2021, il n'a pas été possible de réaliser notre semaine de **randonnée-découverte de la région des châteaux cathares**, nous réitérons ce projet pour 2022 et c'est Corine qui va réactiver les contacts pris l'année dernière pour que nous puissions y aller **du 28 mai au 4 juin**. C'est au camping de la Mare aux fées à Roquefeuil dans l'Aude.

Ensuite Patrice & Marie-Paule vont s'occuper de trouver les bonnes dates pour aller un **weekend de février ou mars au Mont Dore**. Ils vont contacter l'auberge de jeunesse pour voir les créneaux disponibles.

Donatienne (si elle confirme son accord) et Marc (Janin) vont nous organiser **une semaine de randonnée-découverte du massif des Vosges** qui pourrait se dérouler **du 2 au 9 juillet**.

Enfin, Miko et Pascale proposent de nous accueillir pour **l'Assemblée Générale 2022 à Nuret-le-Ferron (36)** chez eux **les 24 et 25 septembre**.

Pour 2023, d'ores et déjà un séjour « neige » avec ski et/ou randonnées-découvertes est retenu **dans le massif du Revard en Savoie du 18 au 25 février** sous réserve que Jean-Pierre puisse réserver le gîte aux dates souhaitées .

5 – Questions diverses

- Chantal signale qu'elle va opéré un tri de l'armoire d'archives de l'ATGE depuis sa création. Il a été décidé de se débarrasser des actes restants des stages organisés par l'ATGE. Ces rapports sont aujourd'hui obsolètes. En revanche, Charles se propose de scanner tous les numéros des bulletins de l'association. Chantal va donc les mettre de côté.
- Il est proposé de s'équiper en gobelets plastique à l'effigie de l'ATGE. Charles est chargé de faire faire un devis auprès d'une entreprise qu'il connaît et avec laquelle il a déjà travaillé pour une association près de chez lui. Le devis est porté en annexe.
- La surprise des 40 ans de l'ATGE a été distribuée. Il s'agit d'un jeu de cartes inspiré du célèbre Level UP. Chaque carte est illustrée par une photographie de quelques unes des nombreuses randonnées-découverte qu'ont faites les adhérents de l'ATGE depuis plusieurs années.



- Enfin Françoise a distribué à chacun des participants une bouture de fleur qu'elle a elle-même réalisé pendant le confinement.

L'ordre du jour étant épuisé, Chantal, la Présidente clôture l'Assemblée Générale à 19h25.

Chantal Clément,
Présidente

Didier Thomas,
Trésorier

Charles Casanova,
Secrétaire

DOCUMENTS ANNEXES

1. Rapport financier du Trésorier
2. Statuts de l'Association (juin 1999)
3. Devis de la Sté Esprit Planète